

La Société d'aide à l'enfance des districts de Sudbury et de Manitoulin

Rapport annuel 2018

Bâtir des avenir positifs pour les enfants

Rapport d'Ashley Thomson, Présidente du Conseil et d'Elaina Groves, directrice administrative

Ce dernier exercice financier a été des plus actifs, tant pour le personnel que pour le Conseil d'administration.

L'an dernier, nous annonçons que le Conseil lançait une réforme de ses pratiques de gouvernance et, cette année, nous avons effectué une importante révision de notre règlement administratif. Parmi certains faits saillants, mentionnons la limite imposée quant au nombre d'années durant lesquelles un membre peut siéger au Conseil (passant de 12 à 9 ans), une limite imposée à la durée du mandat du président (2 ans), et la fin de la catégorie de membres honoraires (qui sera remplacée par celle appelée les « Amis de la Société »). Tout cela - et encore davantage - a été accompli par le Comité de la gouvernance qui a travaillé sur les ébauches fournies par TNG, nos consultants.

Encore à faire : élaborer un manuel du Conseil ainsi qu'un plan stratégique.

Dans un certain sens, le fait que le processus de planification stratégique commence un peu en retard est positif. Cela nous a donné le temps d'établir les valeurs qui guident l'organisme, ces valeurs étant les éléments indispensables à l'existence de tout plan stratégique. De plus, l'environnement évolue rapidement. Un nouveau gouvernement est en place et qui sait s'il continuera dans la voie du gouvernement précédent ou s'il décidera d'en tracer une nouvelle. Ce que nous savons, c'est que la dette provinciale est immense et que tout gouvernement continuera de chercher à réaliser des gains d'efficacité dans ses activités. Comme vous le savez, Sudbury Manitoulin est une société plus petite, ayant transféré les affaires autochtones à différents organismes de bien-être des enfants autochtones, qui sont maintenant au service de notre région. Il existe certainement une forte motivation à la recherche d'efficacité et à une hausse de la cohérence dans le secteur du bien-être des enfants. Le nouveau modèle de services partagés dans la province pour ce qui concerne le secteur du bien-être des enfants est un

exemple de la tendance vers la recherche de ces efficiences.

Entre-temps, l'organisme lui-même a fortement progressé, alors qu'il émerge de la période de turbulences qu'il a récemment traversée. L'un de ses principaux accomplissements est la mise en oeuvre du Réseau d'information pour la protection de l'enfance (RIPE). Cette réussite suivait 18 mois de planification, et en avril 2018, nous sommes devenus la 25e Société d'aide à l'enfance à se joindre au RIPE.

En janvier de cette année, la Société commençait aussi à fournir des services aux jeunes âgés de 16 et 17 ans, un ajout apporté dans la foulée de la nouvelle loi intitulée Loi sur les services à l'enfance et à la famille (LSEF). Le secteur de protection de l'enfance défend depuis longtemps l'idée de modifier l'âge lié aux services de la protection de l'enfance et de ramener l'Ontario au même niveau que le reste du Canada. Même si ce changement présente de nouveaux défis et des pressions supplémentaires sur nos ressources existantes, nous applaudissons cette modification apportée à la loi qui rehausse l'âge de protection, et acceptons sans réserve notre nouveau rôle auprès de ce groupe d'âge.

La nouvelle loi a également établi un des principes essentiels à notre travail, le Principe de Katelynn. Nommé d'après le nom d'une petite fille qui est morte des suites de mauvais traitements qu'elle avait subis, le Principe de Katelynn est à la base de tous les aspects de la prestation des services de protection de l'enfance. Le Principe de Katelynn intègre la pratique axée sur l'enfant, laquelle place celui-ci au centre de toutes les décisions liées aux services. La mise en oeuvre du Principe de Katelynn comprend l'évolution des pratiques visant à nous assurer que toute personne qui fournit des services aux enfants ou des services qui touchent aux enfants sont des défenseurs des intérêts des enfants. Au cours de l'année à venir, la Société établira un partenariat avec nos fournisseurs de services communautaires afin d'élaborer et de rehausser les façons dont nous introduirons le Principe de Katelynn dans nos modèles de prestation de services.

Nous souhaitons profiter de cette occasion pour remercier les employés, de même que les nombreuses personnes aidantes suppléantes, les bénévoles, étudiants et partenaires communautaires qui sont toujours soucieux du bien-être de nos enfants, de nos jeunes et de nos familles, et qui travaillent sans relâche pour leur offrir aide et soutien. Même si nous prévoyons que l'année à venir sera très occupée, nous sommes prêts à saisir toutes les occasions qui se présenteront.

Apprentissage et perfectionnement à la SAEDSM

En 2017-2018, la SAEDSM a offert d'importantes occasions d'apprentissage à tous les employés et personnes aidantes suppléantes. De plus, des parcours d'apprentissage du Réseau d'information pour la protection de l'enfance (le RIPE) ont été créés pour chaque employé, dont la durée était de deux à sept jours. De janvier à la fin mars 2018, l'équipe de formation du RIPE de la Société a

fourni près de 100 séances de formation couvrant toute une diversité de modules conçus pour apporter un soutien à tous les employés dans le perfectionnement de leur capacité à utiliser le RIPE avant la mi-avril.

En tout, la formation a été offerte à plus de 2 000 participants (remarque : les participants sont comptés chaque fois qu'ils participent à une séance de formation).

Alors que l'organisme a travaillé en vue de transformer sa culture, les séances de formation étaient fournies aux membres de notre équipe de direction aussi bien qu'à l'ensemble du personnel. Ce travail était essentiel alors que l'organisme travaille à intégrer nos valeurs au quotidien.

Tout au long de ce nouvel exercice financier, nous donnerons priorité aux bénévoles pour nous assurer qu'ils bénéficient d'occasions d'apprentissage pertinentes et diversifiées.

Board of Directors 2017-2018

Ashley Thomson - Président

René Quesnelle - Vice-Président

Tannys Laughren* - Trésorière

Vincent Lacroix – Comité exécutif

David Vares - Comité exécutif

Natalie Harrison - Directeur

Carolyn Jodouin - Directeur

Sara Kunto - Directeur

Derek Lalonde - Directeur

James Tregonning* - Directeur

*Ne continuera pas en rôle de directeur

Programme Wendy's Wonderful Kids

Qu'est-ce que le programme Wendy's Wonderful Kids (WWK)? Le programme Wendy's Wonderful Kids vise à trouver des familles potentielles dans le réseau proche d'un enfant avant de passer à la considération de familles ne faisant pas partie de son cercle immédiat. Ce programme est conçu pour déplacer les enfants plus rapidement des familles d'accueil vers des familles d'adoption.

Actuellement, deux recruteurs travaillent avec la SAE à Algoma et Sudbury/Manitoulin.

Quel est le rôle d'un recruteur de WWK?

Le programme Wendy's Wonderful Kids s'occupe de placer des enfants/adolescents qui sont en famille d'accueil en donnant la priorité aux enfants/adolescents qui pourraient avoir des besoins physiques, émotionnels, développementaux et/ou éducatifs spéciaux, et qui sont actuellement en famille d'accueil, et ne faisant l'objet d'aucun plan permanent.

Un recruteur* procède à un examen approfondi des antécédents individuels de l'enfant/l'adolescent, de son expérience et de ses besoins, et mène ensuite un recrutement intensif axé sur les besoins de l'enfant. Il effectue une recherche de parents potentiels et de liens familiaux, tout en établissant une relation avec eux, préparant l'enfant pour l'adoption et établissant des réseaux.

Nos succès : Nous avons établi des liens familiaux pour plusieurs des enfants concernés; mais le succès du programme peut être résumé par l'histoire de l'un de ces enfants. Par le biais du travail du recruteur, cet enfant a été placé chez une personne parente de sa famille élargie, par le biais d'une garde juridique. Pour cet enfant, cela a signifié un retour à sa propre famille, dans sa propre communauté, et il a pu cesser d'être sous les soins de la Société. Nous avons la certitude de voir se dérouler plus d'histoires comme la sienne à l'avenir grâce au travail des recruteurs.

Message conjoint de l'Association des familles d'accueil et de la Société d'aide à l'enfance des districts de Sudbury et de Manitoulin

L'Association des familles d'accueil (AFA) représente la voix collective des familles qui accueillent des enfants et des adolescents qui sont sous les soins de la Société d'aide à l'enfance des districts de Sudbury/Manitoulin. L'AFA travaille à appuyer toutes ces familles ressources en faisant la liaison entre les familles et la Société, ainsi qu'entre les familles et les organisations d'accueil provinciales et nationales, comme la United Foster Parents Corporation of Canada (UFPCC), la League of Ontario Fostering Families (LOFF) et l'Association des familles d'accueil du Canada (AFAC). Par le biais de subventions offertes par l'organisme et grâce à l'initiative de collectes de fonds, l'AFA peut fournir une formation supplémentaire aux familles d'accueil, leur offrir plus de soutien, et elle peut aussi organiser et animer différentes activités pour les familles. L'Association des familles d'accueil représente des familles de la communauté et reconnaît le rôle enrichissant que les familles d'accueil jouent pour prendre soin de ces enfants et adolescents.

Voici quelques-uns des faits saillants des activités de l'AFA au cours des douze derniers mois : l'organisation et l'animation d'une Fête de Noël, la première chasse aux oeufs de Pâques; une fête de « fin de l'année scolaire »; la création d'un bulletin d'information; la représentation des parents d'accueil dans les comités directeurs de l'organisme, comme ceux de LGBTQ+ et de l'Équipe pour l'avancement de l'éducation des pupilles de la Couronne; les réunions de l'AFA mensuelles et le soutien offert aux personnes aidantes suppléantes.

En octobre 2018, la Société tiendra un événement semestriel de reconnaissance des parents d'accueil pour rendre hommage aux personnes aidantes suppléantes, qui ouvrent leurs portes et hébergent enfants et adolescents. Notre thème en sera « La voix de l'enfant ». Le travail que nous faisons à la Société d'aide à l'enfance est un travail que nous ne pouvons pas faire seuls. Nous nous fions aux coeurs de toutes les personnes aidantes suppléantes qui ouvrent leurs portes. L'événement de reconnaissance d'octobre prochain sert à mettre en lumière et à reconnaître tout l'immense travail que font les personnes aidantes suppléantes, et leur rôle fondamental dans la vie des enfants et des adolescents. Nous les remercions du plus profond de notre coeur.

Réseau d'information pour la protection de l'enfance (RIPE)

L'an dernier, la SAEDSM indiquait qu'elle était en bonne voie de mettre en oeuvre le RIPE et que le moment de mise en route était prévu pour avril 2018.

Dans sa forme la plus simple, le RIPE est une base de données provinciale qui permet le partage électronique d'information sur les cas, et assure ainsi la sécurité des enfants en faisant le suivi de l'information qui les concerne, eux-mêmes et leur famille. Après dix-huit mois de collaboration, coordination, communication, consultation et de travail en comité d'un grand dévouement, le dimanche 15 avril 2018, notre directrice administrative a donné le feu vert à la mise en route, et la SAEDSM est alors devenue la 25e Société d'aide à l'enfance à se joindre au RIPE. Cette journée a donné lieu à un feu roulant d'activités, alors que 36 employés comprenant des formateurs du

RIPE, « super-utilisateurs », employés juridiques, superviseurs, gestionnaires principaux, adjoints administratifs et personnel d'appui du Ministère se consacraient à l'exécution de fonctions précises allant de la validation de données à l'entrée des données requises et à l'établissement d'un soutien administratif. Les attentes étaient élevées et l'équipe de soutien technique était fin prête pour la rentrée au travail du lundi 16 avril 2018, notre première journée à titre d'organisme du RIPE.

La SAEDSM était officiellement entrée dans la phase de maintien de son système suite à sa migration vers le RIPE. Même si un changement de cette ampleur peut s'avérer difficile, tous les membres du personnel restent engagés à l'égard de la réussite de ce nouveau système, reconnaissant qu'un système centralisé de données avantage les enfants, les adolescents et les familles. Cette philosophie est ce qui nous a guidés durant sa mise en oeuvre et qui nous servira tout au long de cette phase de maintien du système. Nous souhaitons remercier tous les employés pour la fidélité de leur engagement, et nos partenaires pour leur patience alors que nous procédons à la poursuite de cette importante mise en oeuvre.

Comité consultatif des parents

Par le biais du travail de transformation culturelle, l'organisation continue à trouver des façons de vivre en fonction de ses valeurs et de les concrétiser. Grâce à ce travail, nous concrétisons notre conviction que les services les plus efficaces sont ceux fournis d'une façon sensible et respectueuse, et en partenariat avec les familles. Nous avons reconnu que nous devons incorporer la voix des utilisateurs de nos services. À cette fin, la SAEDSM a établi un Comité consultatif des parents (CCP).

En février 2018, la Société d'aide à l'enfance des districts de Sudbury et de Manitoulin a tenu sa première réunion du CCP. Les cinq parents membres de ce comité représentent essentiellement l'intérêt de l'ensemble des parents, en s'exprimant lors des réunions par le biais de véritables discussions et de commentaires sur les façons d'améliorer les services. Même si l'existence du comité en est toujours à ses débuts, les membres ont déjà contribué à apporter des changements à la Société. En collaborant avec eux, nous croyons fermement que nous pouvons créer de meilleurs résultats pour les enfants, les adolescents et les familles.

Nous apprécions tout ce que font ces parents membres et accueillons favorablement leurs commentaires. Nous avons promis d'être ouverts à leur voix, même si elle peut parfois être difficile à entendre. Nous avons promis de nous assurer que leur voix entraînera des changements significatifs et en temps opportun. Nous avons pris l'engagement d'une croissance et d'une amélioration continues. Leur participation promet, quant à elle, d'apporter des ressources, de l'ingéniosité et de la créativité à l'organisation, en ce qui a trait à l'offre de services. Si elles se voient accorder une voix, les personnes au coeur d'un problème trouveront des façons de le résoudre. Les parents participant à ce comité ont cette voix.

Transformation culturelle de la SAEDSM

L'an dernier, les membres de notre organisation ont pu accomplir beaucoup ensemble, alors que nous continuons à concentrer nos efforts en vue de la transformation de la culture de notre

milieu de travail à la SAEDSM. Menée par notre équipe de direction des changements, cette initiative pluriannuelle nous a obligés à reconsidérer ce qui nous importait le plus – nos valeurs, et à déterminer des façons concrètes de les intégrer dans notre travail auprès des enfants, adolescents et familles.

Avec l'appui d'un consultant, les membres de la SAEDSM, peu importe leurs fonctions, ont participé à des événements de formation et à plusieurs séances de motivation d'un jour appelées « Journées Faites entendre votre voix ». Nous avons organisé un sondage appelé « Pulse Check » pour confirmer l'intégration de tous les changements apportés dans notre culture depuis notre premier sondage sur l'engagement et la culture effectué en 2016. De plus, nous avons tenu un groupe de discussion et demandé à toutes les équipes de valider l'information recueillie aux fins d'en arriver à découvrir nos valeurs et comportements principaux. Nous faisons toujours des progrès! Nos prochaines étapes consisteront à recueillir les commentaires d'enfants, d'adolescents et de familles auxquels nous offrons nos services ainsi que ceux de nos principaux partenaires fournisseurs de services.

LE RESPECT: La reconnaissance du fait que chaque personne est unique et, qu'à ce titre, elle a le droit d'être traitée d'une façon qui favorise dignité et égalité mutuelles, pour elle et pour tous et chacun*, familles, enfants et adolescents auxquels nous offrons nos services, et pour notre communauté dans son ensemble.

L'INCLUSIVITÉ: L'inclusivité est l'engagement visant à inclure les gens qui pourraient autrement être exclus ou marginalisés en fonction de leur race, classe sociale, sexe, identité de genre, âge, etc. Le fait de s'efforcer à habiliter les gens de façon à ce qu'ils soient entendus, d'éliminer les obstacles individuels et systémiques de manière à favoriser la participation, d'atteindre l'équité et de meilleurs résultats pour chacun, les enfants et les adolescents auxquels nous offrons nos services et la communauté dans son ensemble.

LA RESPONSABILISATION: Chaque personne est tenue également responsable de s'exprimer et d'adopter le changement, de prendre ses décisions et d'en assumer la responsabilité, de même que celle de ses actions et inactions, tout en reconnaissant notre engagement collectif à vivre selon nos valeurs avec les autres*, les familles, les enfants et les adolescents auxquels nous offrons nos services et notre communauté dans son ensemble.

L'INTÉGRITÉ: La qualité d'être honnête, ouvert, transparent avec des normes éthiques appliquées à l'égard de tous*, les familles, les enfants et les adolescents auxquels nous offrons nos services et notre communauté dans son ensemble.

LA GENTILLESSE: Démontrer politesse, écoute active, courtoisie, ouverture à la communication et bonté pour contribuer de manière positive et concrète à améliorer la vie de tous*, les familles, les enfants et les adolescents auxquels nous offrons nos services et notre communauté dans son ensemble. Faire preuve de bonté ne signifie pas abandonner ses croyances ou ses valeurs. Il s'agit simplement d'adapter son comportement de manière à le rendre plus agréable pour les autres.

**Des résultats équitables pour tous, peu importe le rôle ou le poste tenu à l'organisme, qu'il s'agisse de membres du Conseil d'administration, des bénévoles et des personnes aidantes suppléantes.*

Revenues	2017/2018	2016/2017
Province de l'Ontario	\$30,106,229	\$28,757,421
Subvention équivalent à la Prestation Ontarienne pour enfants (Subvention EPOE)		\$401,973
Déplacements	\$11,070,927	\$1,205,313
Autre	\$11,829,178	\$1,485,774
Total des Revenues	\$33,006,334	\$31,850,481
Dépenses		
Salaires	\$14,931,012	\$14,061,775
Avantages sociaux	\$4,112,718	\$4,118,067
Déplacements	\$1,314,327	\$1,340,350
Hébergement	\$6,773,441	\$7,666,291
Autres couts (clients)	\$2,365,845	\$2,509,706
Amortissement	\$310,162	\$305,244
Dépenses de fonctionnement	3,134,745	\$2,689,856
Total des Dépenses	\$32,942,250	\$32,691,289
Excédent (déficit)	\$64,084	(\$840,808)

*Dans ce document, le genre masculin est utilisé comme générique, dans le seul but de ne pas alourdir le texte.

The Annual Report is also available in English